

CONDITIONS GENERALES DE VENTE PACK ONE HEART

La présente est un contrat qui stipule les modalités et conditions applicables à votre achat et à votre utilisation, de quelque manière que ce soit, des services du Pack One Heart de One Heart Channel Communication SAS ci-après dénommée « One Heart Communication » (ou « OHC »), regroupés sous le générique "Services", et tels que définis dans le site du Pack One Heart à l'adresse www.packoneheart.com (ci-après appelé le "Site") et décrits brièvement ci-après :

- Mise à disposition d'un outil de création de site internet (nombres de pages illimitées)
- Hébergement mutualisé selon l'offre choisie
- Interface de collecte de dons

Avant de pouvoir commander ou utiliser les Services, vous devez accepter les modalités du présent Contrat. EN SIGNANT LES PRESENTES CONDITIONS DE VENTE, ET DU FAIT QUE VOUS COMMANDEZ ET UTILISEZ LES SERVICES, VOUS RECONNAISSEZ QUE VOUS AVEZ LU CE CONTRAT ET QUE VOUS CONSENTEZ À ÊTRE LIÉ PAR LES CONDITIONS ET MODALITÉS QUI Y SONT ÉNONCÉES ET À VOUS Y CONFORMER, AINSI QU'À TOUTES LES POLITIQUES ET LIGNES DIRECTRICES Y AFFÉRENTES.

OHC se réserve le droit de modifier le présent Contrat afin de l'optimiser, ainsi que toute politique ou ligne directrice y afférente, en tout temps et ponctuellement à sa seule discrétion, et de déterminer si et quand de telles modifications s'appliqueront soit aux clients futurs ou également aux clients existants. Toutes les modifications et optimisations seront affichées sur le site www.packoneheart.com de One Heart Communication et entreront en vigueur dès l'affichage de telles révisions. One Heart Communication affichera un avis desdites modifications sur le Site pendant trente (30) jours et adressera également cet avis par email à chaque client existant. En continuant d'utiliser les Services après l'affichage des modifications par OHC, vous signifiez votre acceptation de celles-ci.

1. Informations légales

Les services du **Pack One Heart** sont proposés et gérés par One Heart Channel Communication SAS, société de droit français, enregistrée au registre du

commerce et des sociétés sous le numéro RCS Paris B 502 654 239 et dont le siège est situé au 2 rue Fléchier, 75009 Paris (France).

2. Garanties et désistements

2.1 Vos garanties et représentations à l'égard de OHC

Vous garantissez, affirmez et confirmez à OHC que (a) vous êtes âgé d'au moins dix-huit (18) ans; (b) vous avez le droit et la capacité reconnus par la loi de conclure le présent Contrat; (c) vous utiliserez les Services uniquement à des fins légales et en conformité du présent Contrat et de toutes les politiques et lignes directrices applicables; (d) vous assumerez la responsabilité financière de l'utilisation des Services; (e) vous avez obtenu ou obtiendrez toutes les autorisations requises pour les liens hypertextes aux sites Web de tierces parties; (f) vous avez vérifié ou vérifierez l'exactitude des matériels distribués ou rendus disponibles par l'intermédiaire des Services, y compris notamment votre Contenu, les prétentions descriptives ainsi que (g) votre Contenu ne contrevient et ne contreviendra pas ni ne dérogera à un quelconque droit d'une tierce partie (y compris tout droit de propriété intellectuelle) ni à quelque loi, règlement ou ordonnance. OHC ne pourra être tenue responsable des actions ou omissions de parties qui ne rempliraient pas cette condition ou ne se conformeraient pas aux présentes conditions générales.

2.2 Garantie et désistement

OHC garantit que les Services seront assurés de façon professionnelle par du personnel qualifié. ONE HEART COMMUNICATION DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS NOTAMMENT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, DE DURABILITÉ OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU À TOUTE FIN QUELLE QU'ELLE SOIT; LES SERVICES SONT FOURNIS TELS QUELS ET SELON LA DISPONIBILITÉ DU MOMENT. Bien que OHC prenne toutes les mesures commercialement raisonnables pour maintenir la sécurité des Services, elle n'assume aucune responsabilité quant à l'efficacité desdites mesures de sécurité ainsi fournies.

3. Durée et paiement des Services

3.1 Durée et renouvellement des services

Les Services visés par le présent Contrat sont fournis pour une durée initiale d'un an ou de deux ans suivant l'option de durée d'engagement choisie à compter de

la souscription aux services. Sauf notification expresse, le contrat sera renouvelé de façon tacite pour une période d'un an après la fin de la période initiale aux mêmes conditions tarifaires en vigueur et applicables selon l'option choisie.

3.2 Politique de résiliation

L'une ou l'autre des parties peut résilier le présent Contrat en adressant une lettre par courrier recommandé 60 jours minimum avant la date de fin de l'engagement initial ou reconduit.

Si vous souhaitez mettre fin aux Services avant la fin de votre engagement, les frais payés antérieurement à la résiliation ne pourront vous être remboursés et vous serez redevables des sommes dues courant jusqu'à la fin de l'engagement.

Si OHC met fin au présent Contrat avant la fin de la période d'engagement, elle vous remboursera au prorata des frais payés d'avance afférents aux Services non encore fournis à la date de résiliation, sauf avis contraire en vertu des présentes.

3.3 Responsabilité et obligations en cas de résiliation

Si le Contrat devait expirer ou être résilié pour quelque motif que ce soit, OHC n'assumera à votre égard aucune responsabilité liée à cette expiration ou résiliation, que ce soit sous la forme d'une compensation, d'un remboursement ou de dommages imputables à la perte de profits anticipés, de ventes prévues, d'achalandage ou afférents à des charges, des placements, des loyers ou des engagements associés à vous, ni pour tout autre motif quel qu'il soit découlant de ladite résiliation ou expiration. Toute résiliation, quelle qu'elle soit, du présent Contrat ne vous dégage en rien de l'obligation d'acquitter les frais et les coûts cumulés avant la date de résiliation. OHC ne sera aucunement responsable d'aviser toute tierce partie de la résiliation de votre compte ni de fournir de l'assistance en rapport avec la résiliation. Sans que cela ne limite d'aucune façon la portée générale de ce qui précède, OHC n'aura pas l'obligation d'acheminer quelque message courriel que ce soit, information ou autres contenus relatifs à votre utilisation des Services, et vous convenez que OHC pourra supprimer immédiatement de tels messages courriel, information et contenus.

OHC s'engage à fournir à l'utilisateur l'ensemble du contenu de son site sous forme d'export en format Excel en fin de contrat et après règlement de toutes les échéances dues, sur simple demande écrite faite à OHC.

3.4 Charges

Vous consentez à payer tous les frais et charges (et les taxes s'y rapportant) engagés en rapport avec votre utilisation des Services, conformément aux tarifs, modalités et conditions établis au besoin par OHC et qui s'appliquent aux Services que vous avez sélectionnés. OHC affichera lesdits tarifs, modalités et conditions sur le Site ou vous les fournira de quelque autre façon. À moins d'avis contraire, OHC commencera à vous facturer dès la souscription aux services ou le mois suivant la date de votre abonnement aux services Internet OHC.

3.5 Paiement

Toutes les charges afférentes aux Services doivent être payées d'avance selon le tarif en vigueur applicable aux Services.

OHC se réserve en tout temps et à sa discrétion le droit de modifier les méthodes de paiement qu'elle acceptera.

3.6 Paiement par prélèvement automatique

Lorsque vous payez par prélèvement automatique au moment de passer votre commande de Services, vous autorisez formellement OHC ou ses représentants à porter tous les frais et charges engagés par vous en vertu du présent Contrat sur les montants prélevés, cette autorisation survivant à la résiliation dudit Contrat jusqu'à ce que vous ayez acquitté la totalité des charges que vous devez en vertu du Contrat. Vous devez communiquer à OHC toute modification apportée à votre compte, à votre adresse de facturation ou toute information sans laquelle OHC serait empêché de débiter convenablement votre compte.

3.7 Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement par prélèvement automatique dans les dix (10) jours suivant la date d'échéance applicable au règlement de la facture, OHC exigera que vous payiez des frais de retard établis en fonction des taux minimum applicables. De plus, le défaut de payer la totalité des montant dus dans les vingt (20) jours suivant la date d'échéance applicable sera considéré comme une violation déterminante du présent Contrat, justifiant ainsi OHC de suspendre immédiatement la prestation des Services et de résilier ledit Contrat. Il vous incombe alors de payer tous les frais associés au rétablissement des Services. Une telle résiliation ne vous dispense pas de payer les frais en souffrance ni les intérêts y afférents. Dans le cas d'un recours obligatoire à des mesures de recouvrement, vous serez tenu responsable de tous les coûts afférents au recouvrement, y compris notamment les frais juridiques, les frais judiciaires et les frais de l'agence de recouvrement.

4. Utilisation des services

4.1 La responsabilité d'utilisation

Vous êtes responsable de l'utilisation des Services et de la maintenance de tous les mots de passe qui s'y rapportent. Vous êtes seul responsable et redevable de toutes les activités survenant en rapport avec votre utilisation des Services, y compris notamment toutes les activités de tous les utilisateurs autorisés par vous ou qui se servent de vos mots de passe. Vous êtes également responsable de maintenir la confidentialité de tous les mots de passe se rapportant à votre utilisation des Services. Vous vous engagez à aviser immédiatement OHC de toute utilisation non autorisée des Services ou de vos mots de passe ou de toute autre violation de la sécurité et à seconder OHC, sur demande, dans ses efforts pour faire cesser et corriger toute atteinte à la sécurité.

4.2 Les politiques applicables

Par la présente, vous consentez à ce que vos renseignements personnels soient l'objet d'une collecte et d'une utilisation de la part de OHC et de ses représentants (collecte antérieure ou à venir) aux fins énoncées dans la politique de OHC en matière de protection de la confidentialité.

La Politique sur la protection de la confidentialité est affichée sur le Site à l'adresse www.lachaineducoeur.fr/infos/voir/mentions-legales (ou à tout autre emplacement précisé par OHC) et peuvent être l'objet de mises à jour ponctuelles.

4.3 Les exigences relatives au matériel et au produit

Vous devez vous assurer que tout le matériel et les données placés sur l'équipement OHC sont conditionnés pour être utilisables par un serveur, c'est-à-dire qu'ils ne nécessitent aucun autre conditionnement de la part de OHC. Il n'incombe pas à OHC de valider cette information quant à son contenu, son exactitude ou son caractère utilisable. Dans le cas où votre matériel n'est pas "utilisable par le serveur", OHC peut, en tout temps, le refuser. Ce refus du matériel vous sera alors signifié par OHC et vous aurez la possibilité d'amender ou de modifier le matériel afin de satisfaire aux besoins et aux exigences de OHC.

4.4 L'utilisation de la bande passante, du stockage et du courriel

Vous convenez que l'utilisation des Services en vertu des présentes n'excédera pas les limites d'utilisation de la bande passante, du stockage et du courriel,

telles qu'elles sont établies dans le Site pour les Services que vous avez commandés. Si vous deviez utiliser plus de bande passante ou d'espace de stockage que le nombre convenu de mégaoctets par mois ou si vous dépassez les limites de stockage des documents joints, OHC pourra, à sa seule discrétion, vous imputer des frais supplémentaires en fonction de sa politique de tarification alors en vigueur ou suspendre la prestation des Services ou encore résilier le Contrat. Dans le cas où OHC décide de prendre des mesures correctives, vous n'aurez pas droit à un remboursement des frais payés d'avance pour des services inutilisés. Des messages d'avertissement vous seront acheminés par courriel dès que vous dépasserez respectivement 80 % et 90 % de la bande passante et de l'espace disque prévus dans votre forfait. Si, dans un délai de deux semaines suivant la date de facturation, nous n'avons pas reçu le paiement, la date d'expiration du compte sera modifiée en fonction du montant en souffrance.

4.5 Page de contenu « DON »

La souscription à la page « Don » disponible dans le Pack One Heart, confère à l'utilisateur la possibilité de collecter des dons pour la (ou les) associations de son choix et en l'occurrence pour elle-même si l'utilisateur est une association.

Pour cela, toute association bénéficiaire devra être inscrite au préalable sur le site www.lachaineducoeur.fr dans la rubrique Associations. L'association bénéficiaire peut choisir de confier la gestion de la collecte à OHC et devra dans ce cas accepter les dispositions du mandat de collecte disponible en ligne sur le site www.lachaineducoeur.fr, soit demander à ce que l'outil de collecte puisse être rattaché à la plateforme bancaire de son choix si la solution est déjà disponible et proposée par OHC ou sous réserve d'étude de faisabilité et moyennant des frais d'intégration qui seront définis en fonction des cas si la solution envisagée n'a pas encore été développée par OHC.

6. Droits de propriété intellectuelle

6.1 La propriété de OHC

Par la présente, vous reconnaissez et acceptez que tous les programmes (sous forme de code objet ou de code source), les données graphiques des modèles pré-existants, services, processus, conceptions, technologies, matériels et autres éléments compris dans les Services sont et resteront la propriété unique de OHC, de ses donneurs de licence ou de ses fournisseurs et qu'ils sont protégés à ce titre par les dispositions applicables en matière de droits d'auteur, de marques de commerce, de brevets, de secrets industriels et/ou par tout autre

droit ou loi sur la propriété. OHC conserve et contrôle également la propriété de toutes les adresses IP (protocole Internet) qu'elle pourra vous assigner. OHC se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier ou de retirer en tout temps de tels numéros IP, en tout ou en partie.

6.2 Votre contenu

OHC ne revendique pas la propriété de l'information, du matériel, du logiciel ou autres éléments de contenu (ci-après désignés par le générique "Contenu") que vous affichez, téléchargez, saisissez, fournissez, soumettez ou transmettez de quelque façon à OHC ou à toute tierce partie par l'intermédiaire des Services.

Toutefois, vous convenez que si vous affichez, téléchargez, saisissez, fournissez, soumettez ou transmettez autrement le Contenu à OHC ou à toute tierce partie, au moyen des Services, vous octroyez ce faisant à OHC la permission non exclusive et sans redevances d'utiliser, copier, distribuer, transmettre, afficher, modifier, supprimer, publier et traduire ledit contenu dans la mesure raisonnablement nécessaire pour permettre à OHC de fournir et d'exploiter les Services auxquels vous avez droit en vertu du présent Contrat ou d'assurer le respect ou la mise en oeuvre des modalités dudit Contrat. De manière expresse, vous (a) concédez à OHC la permission de stocker le Contenu en mémoire cache et (b) vous acceptez qu'un tel stockage ne soit pas considéré comme une violation de vos droits de propriété intellectuelle ni de ceux de toute tierce partie.

Vous êtes responsable du Contenu fourni et stocké sur votre site. OHC ne vérifie pas le contenu des sites créés. Il est de votre responsabilité de respecter les droits en cours dans votre pays quant à la diffusion du Contenu dans votre site. À ce titre, vous vous engagez à respecter les obligations de mentions légales en vigueur dans votre pays.

Vous vous engagez à ne pas publier de contenus interdits par la loi ou contraire aux bonnes mœurs (en particulier tout contenu pornographique, raciste, xénophobe, extrémiste ou de toute autre nature répréhensible) ou pouvant nuire aux droits d'un tiers (réf. Droits de la personne, les marques déposées, les droits d'auteur et autres).

6.3 Prestations complémentaires

Dans le cas où l'utilisateur ferait la demande à OHC d'une prestation graphique complémentaire, les sources graphiques et codes sources HTML resteront la propriété unique d'OHC mais pourront être cédées à titre gracieux à l'utilisateur en cas de résiliation du présent contrat et après demande écrite faite à OHC.

7. Exécution

7.1 Enquête sur les violations

OHC peut faire enquête sur tout signalement de violation du présent Contrat, de ses politiques ou sur toute plainte, puis prendre toute mesure jugée utile et raisonnable dans les circonstances pour protéger ses systèmes, ses installations, ses clients et des tiers. OHC n'examinera ni ne consultera les contenus de tout courriel ou de toute autre semblable communication électronique stockée, sauf si requis ou autorisé par voies judiciaires en vertu des lois applicables.

7.2 Actions

OHC se réserve à sa discrétion absolue le droit de limiter ou de retirer de ses serveurs tout contenu qui contrevient au présent Contrat ou aux politiques connexes ou qui est inadmissible ou potentiellement dérogeatoire aux droits de toute tierce partie ou qui pourrait contrevenir à une loi. S'il est porté à son attention une possible contravention au présent Contrat de votre part, OHC peut immédiatement prendre des mesures correctives, y compris notamment (a) l'émission d'avertissements, (b) la suspension ou la résiliation des Services, (c) la restriction ou l'interdiction d'utiliser tout contenu hébergé par les systèmes OHC et (d) la mise hors service ou l'abolition de tous les liens hypertexte à des sites Web de tiers, à tout contenu vous appartenant et étant distribué ou rendu disponible par l'intermédiaire des Services ou à tout autre contenu non fourni par OHC et qui, à sa seule discrétion, pourrait contrevenir ou déroger à toute loi ou aux droits de tiers ou qui, autrement, exposerait ou pourrait exposer OHC à des poursuites au civil ou au criminel ou à se ridiculiser publiquement. La politique de OHC consiste à cesser de fournir les Services aux contrevenants. Toutefois, les droits de recours énoncés ci-haut n'obligent pas OHC à surveiller ou à contrôler le contenu éditorial de l'information rendue disponible à la distribution par l'intermédiaire des Services et vous reconnaissez que OHC n'a aucunement l'obligation de censurer ou de surveiller l'utilisation que vous faites des Services, ni l'obligation de censurer ou de surveiller tout contenu, matériel ou autre information envoyé, reçu ou accessible par l'intermédiaire des Services. Dans les cas où OHC a recours à des mesures correctives par suite de telles contraventions, elle ne sera pas tenue de vous rembourser tous frais payés avant l'application desdites mesures.

7.3 Droits de divulgation

Pour se conformer aux lois applicables et aux demandes légales des gouvernements, pour protéger ses systèmes et ses clients ou pour assurer

l'intégrité et l'exploitation de son entreprise et de ses systèmes, OHC peut accéder à de l'information et la divulguer si elle le juge à propos et nécessaire, y compris notamment l'information sur le profil d'utilisateur (c.-à-d. le nom, l'adresse courriel, etc.), l'information relative à l'adressage IP et au trafic, l'historique d'utilisation et le contenu qui réside sur les serveurs et les systèmes de OHC. OHC se réserve également le droit de rapporter toute activité qu'elle soupçonne en contravention de tout règlement ou loi aux responsables de l'application des lois, aux organismes de réglementation ou autres tierces parties appropriées. En cas d'incompatibilité entre d'une part les modalités de la Politique de protection de la confidentialité de OHC et d'autre part ses droits de divulgation énoncés dans la présente section, ce sont ces derniers qui ont préséance.

8. Exclusion et limitation de la responsabilité

8.1 Exclusion de la responsabilité

NONOBTANT TOUTE AUTRE DISPOSITION DU PRÉSENT CONTRAT, EN AUCUN CAS OHC, SES AFFILIÉS, FILIALES NI LEURS ADMINISTRATEURS, DIRECTEURS, REPRÉSENTANTS, EMPLOYÉS, FOURNISSEURS, REVENDEURS ET DISTRIBUTEURS RESPECTIFS (COLLECTIVEMENT APPELÉS "ENTITÉS OHC" ET CHACUNE ÉTANT INDIVIDUELLEMENT UNE "ENTITÉ OHC") N'ASSUMERONT LA RESPONSABILITÉ CONCERNANT DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, PARTICULIERS, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS OU CONCERNANT TOUS AUTRES DOMMAGES OU PERTES QUELS QU'ILS SOIENT, Y COMPRIS NOTAMMENT LES DOMMAGES QUANT À LA PERTE DE PROFITS, L'ACHALANDAGE, LES OPPORTUNITÉS, LES REVENUS, L'UTILISATION DE L'INFORMATION ET RÉSULTANT OU ÉTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LIÉS AU PRÉSENT CONTRAT OU AUX SERVICES, PEU IMPORTE LE MOTIF D'ACTION ET MÊME SI UNE OU PLUSIEURS ENTITÉS OHC AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU PERTES, Y COMPRIS NOTAMMENT LES DOMMAGES OU PERTES RÉSULTANT DE OU ÉTANT DE QUELQUE MANIÈRE EN RAPPORT AVEC DES DÉLAIS, ERREURS, INTERRUPTIONS, FAUTES, OMISSIONS, NON-LIVRAISONS, ERREURS DE LIVRAISON, VIRUS OU DÉFECTUOSITÉS DANS LA TRANSMISSION D'INFORMATION, DE MATÉRIEL OU DE DONNÉES PAR L'INTERMÉDIAIRE DES SYSTÈMES OU DES RÉSEAUX OHC OU DE TIERCES PARTIES.

8.2 Limitation de la responsabilité

DANS CERTAINES CIRCONSTANCES, IL SE PEUT QUE VOUS AYEZ DROIT À UN DÉDOMMAGEMENT DE LA PART D'UNE OU DE PLUSIEURS ENTITÉS OHC. LE CAS ÉCHÉANT, LA RESPONSABILITÉ CUMULATIVE DES ENTITÉS OHC CONCERNANT

LES DOMMAGES EST LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ EFFECTIVEMENT VERSÉ À OHC EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT AU COURS DES TROIS (3) MOIS PRÉCÉDANT IMMÉDIATEMENT LA DATE À LAQUELLE LADITE RÉCLAMATION EST NÉE. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE À TOUS LES MOTIFS D'ACTION PRIS DANS LEUR ENSEMBLE, Y COMPRIS NOTAMMENT LA RUPTURE DE CONTRAT, LA VIOLATION DE GARANTIE, LA NÉGLIGENCE, LA RESPONSABILITÉ OBJECTIVE, LES FAUSSES DÉCLARATIONS ET AUTRES RESPONSABILITÉS DÉLICTUELLES. LES TARIFS ÉTABLIS EN VERTU DES PRÉSENTES PAR OHC POUR LES SERVICES L'ONT ÉTÉ ET CONTINUERONT DE L'ÊTRE EN FONCTION DE CETTE RÉPARTITION DU RISQUE. CONSÉQUEMMENT, PAR LES PRÉSENTES, VOUS DÉGAGEZ LES ENTITÉS OHC DE TOUTES OBLIGATIONS, RESPONSABILITÉS ET RÉCLAMATIONS EXCÉDANT LA LIMITATION ÉNONCÉE DANS LE PRÉSENT PARAGRAPHE.

8.3 Interruption de service

Par la présente, vous reconnaissez et convenez que OHC et ses fournisseurs n'assumeront aucune responsabilité à l'égard de tout délai temporaire, pannes ou interruptions des Services. En outre, OHC n'est pas responsable de tout délai ou défaut de remplir ses obligations prévues au présent Contrat, dans le cas où ces délais ou défauts résultent de cas fortuits ou d'autres causes échappant de façon raisonnable à sa volonté (y compris notamment toute défaillance mécanique, électronique, de communications ou attribuable à un tiers fournisseur).

9. Indemnisation

9.1 Indemnité envers OHC

Par les présentes, vous dégagez et exonérez de toute responsabilité et vous acceptez d'indemniser les Entités OHC à l'égard de toutes réclamations, actions, poursuites, procédures, obligations, dommages, règlements, pénalités, amendes, coûts ou charges (y compris notamment les honoraires raisonnables d'avocat et autres frais juridiques) engagés par les Entités OHC, consécutifs ou relatifs à (a) votre contravention ou non-respect de l'une ou l'autre des conditions, modalités représentations ou garanties prévues au présent Contrat ou à toute politique applicable; (b) votre utilisation inadéquate ou illégale des Services; ou (c) votre contravention réelle ou alléguée, ou votre appropriation illicite d'un droit de propriété intellectuelle (y compris notamment la diffamation, la violation de la vie privée ou de la publicité)

9.2 Tiers bénéficiaires

Prenez acte par les présentes que les Entités OHC sont les tiers bénéficiaires visés du présent Contrat et disposent d'un droit de mise à exécution des exclusions et limitations de la responsabilité et des indemnités inscrites dans ledit Contrat.

10. Dispositions générales

10.1 Contrat indivisible

Le présent Contrat, y compris tous les documents, sites Web, règles, conditions et politiques auxquels il y est fait référence, constitue la totalité du contrat intervenu entre vous et OHC concernant les questions auxquelles il est fait référence dans le présent Contrat; ceux-ci ont préséance sur tous les contrats et ententes antérieurs ou simultanés, que ce soit sous une forme électronique, verbale ou écrite, pouvant exister entre vous et OHC à ces sujets.

10.2 Aucune dispense

Le fait que OHC n'ait pas insisté sur le strict respect de l'une ou l'autre des dispositions du présent Contrat, ou exigé son exécution, ne doit pas être interprété comme une dispense à l'égard d'une disposition ou d'un droit. Ni les comportements ni les pratiques commerciales qui ont cours entre vous et OHC ne devront faire en sorte de modifier l'une ou l'autre des dispositions du présent Contrat.

10.3 Divisibilité

Si l'une des parties du présent Contrat devait être déclarée non valide ou non exécutoire, elle serait alors interprétée conformément à la loi applicable de manière à refléter le plus possible l'intention de la disposition originalement convenue entre vous et OHC, tandis que les autres parties du Contrat resteraient alors en vigueur et pleinement exécutoires.

10.4 Choix de la loi applicable

Le présent Contrat sera interprété et régi en fonction de la loi Française. Par les présentes, vous reconnaissez de façon irrévocable la juridiction exclusive des tribunaux de Paris en ce qui concerne tout litige en rapport avec le présent Contrat. Il est interdit d'utiliser les Services dans tout territoire qui ne donne pas effet à toutes les dispositions du présent Contrat, y compris notamment au présent paragraphe.

10.5 Délais de prescription

Tout motif d'action que vous pourriez avoir en rapport avec le présent Contrat ou avec les services Internet de OHC doit faire l'objet d'une procédure entreprise au cours d'une période de 1 an suivant le moment où est survenu le motif d'action ou la réclamation, sans quoi la cause sera prescrite.

10.6 Sites successeurs

Toutes les références aux adresses de site Web OHC contenues dans le présent Contrat devront également inclure tous les sites Web successeurs ou de remplacement contenant de l'information sensiblement similaire à celle des sites Web référencés.

10.7 Cession

OHC peut en tout temps céder ses droits et obligations prévus dans le présent Contrat, en tout ou en partie, sans devoir vous en aviser. Vous ne pouvez pas céder le présent Contrat.

10.8 Application

Le présent Contrat profitera à vous et à OHC ainsi qu'à nos représentants respectifs personnels et légaux, successeurs et ayants droit désignés, tout en liant toutes ces parties.

10.9 Monnaie

Toutes les sommes inscrites dans le présent Contrat sont en euros, à moins d'avis contraire.

10.10 Droits à cumul de juridiction

Les droits, pouvoirs et recours dévolus à OHC dans le cadre du présent Contrat, y compris notamment le droit de suspendre, restreindre et résilier les Services, sont cumulatifs et s'ajoutent plutôt que de substituer à tout autre droit, pouvoir ou recours dont dispose OHC aux termes de la loi ou en équité.

10.11 Maintien en vigueur

Toutes les dispositions, y compris notamment les désistements de garantie et les limitations et exclusions de responsabilité inscrits aux présentes et dont le sens

visent un maintien en vigueur au-delà de la résiliation ou de l'échéance du présent Contrat resteront en vigueur après la fin du présent Contrat.

10.12 Entrepreneurs indépendants

Vous reconnaissez qu'il n'existe aucune relation de co-entreprise, de partenariat, d'emploi ou d'agence entre OHC et vous par suite du présent Contrat ou de l'utilisation des Services.

10.13 Titres

Les titres des sections du présent Contrat n'ont qu'une valeur pratique et sont sans effet légal ni contractuel.